

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GINASSERVIS DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le dix juillet de l'an deux mille vingt, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Ginasservis dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PHILIBERT Hervé, Maire.

Présents : PHILIBERT Hervé, HOULÈS Céline, MÉAUME Laurent, BOUTEILLER-MICHELESI Christine, LOMBARD Gilles, BURLE Alin, AUDIBERT Nathalie, PORPORAT Thierry, AUGIER Amandine, MERCADAL Michel, MOATI Karine, DAUBLAIN Jean-Paul, MARTY Fabrice, LOPEZ Patricia, REVEL Fabienne.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents: KEBAÏLI Rachid, LAFARGE Sylvain, RAVERA Émilou, RIZZO Émilie
donne pouvoir à PHILIBERT Hervé.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame Christine BOUTEILLER-MICHELESI est désignée secrétaire de séance.

1/ COMPTE-RENDU DU 1^{er} JUILLET 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance de 1^{er} juillet 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2/ Délibération N°200710D01G : ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS – SÉNATORIALES 2020

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de BURLE Alin, DAUBLAIN Jean-Paul, AUGIER Amandine et MÉAUME Laurent. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une seule liste est déposée et enregistrée.

Liste A :

- PHILIBERT Hervé
- GIRAN Céline (Épouse HOULÈS)
- MÉAUME Laurent
- BOUTEILLER Christine (Épouse MICHELESI)
- LOMBARD Gilles
- MOATI Karine
- BURLE Alin
- AVEZ Amandine (Épouse AUGIER)

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 16

A obtenu :

- **liste A : 16 voix, soit 8 sièges.**

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 8 sièges

DÉLÉGUÉS	SUPPLÉANTS
PHILIBERT Hervé	MOATI Karine
GIRAN Céline (Épouse HOULÈS)	BURLE Alin
MÉAUME Laurent	AVEZ Amandine (Épouse AUGIER)
BOUTEILLER Christine (Épouse MICHELESI)	
LOMBARD Gilles	

3/ Délibération N° 200710D02G : CONVENTION 30 MILLIONS D'AMIS

Afin de réguler la présence de population féline sur le territoire de la Commune, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la fondation 30 Millions d'amis. Cette convention encadre la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction en accord avec la législation en vigueur.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, en avoir délibéré et à l'unanimité avec 16 voix pour, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la convention avec la fondation 30 Millions d'amis telle que présentée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

4/ Questions diverses

Aucune question n'est soulevée par le Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,
Christine BOUTEILLER-MICHELESI

Le Maire,
Hervé PHILIBERT

